



Des médecins refusent d'être des larbins

Par [Marie-France de Meuron](#)

Mondialisation.ca, 16 mars 2023

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Science et médecine](#)

« [Des médecins refusent de renseigner le registre des tumeurs](#) »

L'heure est grave : la juridiction entrave les médecins qui oeuvrent en leur âme et conscience. Elle les bride de façon à ce qu'ils fonctionnent comme des schizophrènes, écartelés entre les élans de leur vocation profonde et des obligations imposées par des concepts limités.

Un médecin est d'abord une entité humaine qui jouit des capacités qu'il ne cesse de développer et de pratiquer alors que les registres ne sont que de pâles reflets de la réalité des patients.

De plus, viser une pathologie ne reflète que très peu l'état global des malades. Il s'agit dans le cas évoqué de soigner des malades porteurs de cancer et non des tumeurs qui sont la résultante de dérapages de divers systèmes organiques. Les thérapies choisies selon une médecine globale intègrent des démarches visant les différents corps d'un être humain : le physique, l'énergétique, l'affectif, le rationnel, le spirituel. Une thérapie focalisée uniquement sur une tumeur ne suffit souvent pas, comme le prouvent les rechutes ou les métastases.

Les médecins conscients que leur attention doit se porter sur la science humaine refusent :

« de la paperasserie pour des technocrates ». Voilà comment sept médecins neuchâtelois et jurassiens qualifient les formalités qui visent à renseigner le registre neuchâtelois et jurassien des tumeurs (RNJT), dans lequel tout nouveau cas de cancer doit obligatoirement être annoncé depuis trois ans ; une exigence de la Loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO).

Que devient le secret médical, si sacré dans la profession ? Ces spécialistes refusent d'y indiquer les données de leurs patients. Cinq praticiens du canton de Neuchâtel et deux Jurassiens sont donc « hors la loi ». La majorité d'entre eux ont reçu un rappel à la loi et sont menacés de procédure administrative.



Source : arcinfo.ch

Cette situation est un bel exemple de ce qu'est devenue la pratique médicale. De surplus, alors que les patients sont déjà sous le choc en apprenant leur diagnostic, ils devraient remplir un questionnaire. Il serait judicieux pourtant qu'ils puissent se pencher sur des nécessités bien plus urgentes.

« [La loi les y oblige pourtant](#) ».

Elle stipule :

Autorisation générale de lever le secret professionnel à des fins de recherche dans les domaines de la médecine et de la santé publique.

La politique se fait soutenir par la loi qui a pris une place de plus en plus grande dans le monde médical et éthique [comme l'exprime un éditeur et auteur](#) :

Si la partie « sanitaire » de la crise est passée, la partie « politique », elle, continue.

En effet, en trois ans, de nombreux droits humains en Occident, et dans le monde entier, ont reculé, à commencer par la liberté d'expression, notamment des médecins.

D'autres droits sont aussi menacés comme le secret médical, la liberté thérapeutique des patients et de prescription des médecins, le droit à la vie, l'accès à l'éducation, etc.

Menace de cesser les crédits sur un centre d'handicapés (GB) si les parlementaires ne votent pas les mesures de confinement

En Écosse, le statut vaccinal des morts montrent qu'il est supérieur aux autres.

*

Ce qui est grave, c'est que les médecins qui ont eu l'audace de se dresser face à ces monstruosités ont été mis de côté, éliminés voire condamnés :

« [Les internes niçois sont en colère et le font savoir](#) »

Ils expriment avec conviction :

« Notre dévotion ne peut pas justifier de notre soumission ».

C'est aussi la loi qui va décider que les médecins doivent pratiquer l'IVG. Un président issu du monde économique promeut une telle loi, s'appuyant sur le concept de « liberté » des femmes mais sans tenir compte de la liberté des praticiens pour un tel acte si lourd de conséquences.

Il évoque ainsi « [la future réforme des institutions](#) » comme si la vie des enfants à naître allait être réformée de ce fait ! Que devient le dialogue entre le médecin et la femme enceinte ? J'ai connu des femmes qui, après avoir déclaré leur refus de garder leur bébé, changeaient d'avis parce que leur médecin les avait aidées à prendre conscience de la cause du blocage de mettre au monde un enfant.

Le pouvoir économique a étouffé les pouvoirs de la médecine comme ce fut le cas en allant jusqu'à interdire l'hydroxychloroquine et [l'ivermectine](#) ?

S'ils avaient reconnu l'efficacité de ces deux médicaments, ils n'auraient pas pu donner une AMM aux injections géniques pour leur attribuer un pouvoir vaccinal.

C'eût provoquer l'effondrement d'une entreprise de 200 Milliards de dollars...

Le pouvoir médiatique a aussi participé à l'étouffement de la place et du rôle des médecins, en informant mal ou en mentant carrément : « [Newsweek publie les 10 mensonges officiels sur le Covid](#) ».

Un ancien directeur d'hôpital, discriminé par la Société Vaudoise de Médecine (Suisse) pour avoir osé critiquer les décisions prises pendant la covidémie, expose comment les médecins doivent obéir aux autorités, ce qui nuit très gravement à leur liberté de choix des traitements.

Dans une entrevue menée par un autre médecin, il [expose très clairement](#) à quel point « *cette crise sanitaire s'est révélée une crise multiple, multifactorielle (politique, économique, sociétale, crise des médias, de l'informatique, médicale et scientifique, crise qui touche le côté religieux ou spirituel* ».

La crise n'a donc pas échappé au milieu médical et à certains de ses représentants : « [Les](#)

[lockdowns files américains : le docteur Fauci et la désinformation au sujet du covid](#) ».

L'ancien conseiller Covid de la Maison Blanche et directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), Anthony Fauci, a commandé et approuvé un article dans le but exprès de saper les soupçons selon lesquels le Covid-19 s'est échappé d'un laboratoire en Chine.

Revenons aux médecins oncologues qui se dressent face à des obligations incompatibles avec leurs activités auprès des malades. En fait, ces praticiens se défendent aussi contre ceux qui imposent un mode de focaliser sur un mécanisme tumoral, mode où ils utilisent les systèmes sanitaires, y compris le système asséurologique, pour assurer leurs positions. On constate par exemple le vampirisme des industries pharmaceutiques qui doivent bien sûr rentabiliser leurs investissements, ce qu'ils ont su si bien faire avec les injections géniques anti-covid !

Dans les nouvelles de *L'Express* - Le Sept du 14 mars 2023, il est mentionné :

« Traitement contre le cancer : l'offensive de Pfizer » : Pfizer a annoncé hier le rachat de la biotech Seagen, spécialisée dans le traitement du cancer pour 43 milliards de dollars. Le géant américain veut se diversifier... Cette entreprise américaine travaille depuis plus de 20 ans sur le développement des conjugués anticorps-médicament (ADC).... Pour le président de la Société européenne d'oncologie médicale, les ADC sont l'avenir : « Ils amènent la molécule toxique directement dans les cellules tumorales en épargnant les cellules saines. Cela permet d'utiliser des médicaments plus puissants, que nous n'administrerions pas autrement à cause de leurs effets secondaires ».

Donc on mise tout l'impact d'une prescription sur les cellules tumorales et on omet que l'essentiel d'un être humain se situe en-deça de la tumeur. Évidemment, il est beaucoup plus facile de soigner des cas selon leur diagnostic et un médicament précis, ce qui peut être enregistré par des registres, par conséquent utilisables par les politiques qui soutiennent les industries en imposant par exemple des statistiques.

Le médecin n'est alors plus créateur du meilleur traitement possible. En réalité, chaque cas étant unique, le praticien ne peut qu'expliquer sa démarche et non fournir des statistiques.

Le monde actuel est vraiment en décalage avec les aspirations profondes des êtres humains.

Marie-France de Meuron

Cet article a été publié initialement sur le site [Réseau international](#)

Marie-France de Meuron : Diplôme Fédéral de Médecine obtenu en 1973, Grand-mère de deux petites-filles majeures, Retirée dans le Canton de Neuchâtel en Suisse.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Marie-France de Meuron](#), Mondialisation.ca, 2023

Articles Par : [Marie-France de Meuron](#)

A propos :

Diplôme Fédéral de Médecine obtenu en 1973, Grand-mère de deux petites-filles majeures, Retirée dans le Canton de Neuchâtel en Suisse.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca